



Universidad de Oviedo

Pruebas de evaluación de Bachillerato para el acceso a la Universidad (EBAU) *Curso 2020-2021*

CONVOCATORIA: / /
Mes Curso

SEDE: /
Número Localidad

MATERIA: *Francés II*

AGRUPACIÓN DE PREGUNTAS:

CALIFICACIÓN	REVISIÓN	REVISIÓN
Inicial	2ª Corrección	3ª Corrección
Firma	Firma	Firma

ESPACIO
RESERVADO
PARA LA
UNIVERSIDAD

Después de leer atentamente el examen, elija uno de los textos y responda a las preguntas sobre el texto elegido de la siguiente forma:

- Responda EN FRANCÉS a las preguntas 1 (preguntas de comprensión con respuesta de opción múltiple) y 2 (pregunta de comprensión mediante opción verdadero o falso más justificación de respuesta), del texto elegido.
- Responda EN FRANCÉS a las preguntas 3 y 4, del texto elegido, escogiendo en cada una de ellas una opción de entre las dos planteadas.

TIEMPO Y CALIFICACIÓN: 90 minutos. Las preguntas 1ª, 2ª y 3ª se calificarán con un máximo de 2 puntos. La pregunta 4ª se calificará con un máximo de 4 puntos.

El estudiante deberá indicar la agrupación de preguntas que responderá (Ejemplo: Texto 1, preg. 1, 2, 3A, 4B). La selección de preguntas deberá realizarse conforme a las instrucciones planteadas, no siendo válido seleccionar preguntas que sumen más de 10 puntos, ni agrupaciones de preguntas que no coincidan con las indicadas, lo que puede conllevar la anulación de alguna pregunta que se salga de las instrucciones.

TEXTO 1

Italie, une prime de 250 euros mensuelle par enfant pour relancer la natalité

L'Italie connaîtra-t-elle un baby-boom ? C'est ce qu'espère le Sénat italien qui a voté le 30 mars 2021 une loi destinée à pallier la baisse de natalité dans le pays, accentuée par la crise de la Covid-19. Cette loi dispose qu'à compter du 1er juillet prochain, une allocation* mensuelle de 250 euros sera versée pour chaque naissance, du 7e mois de grossesse aux 21 ans de l'enfant.

Ce nouveau dispositif remplacera en partie certaines aides déjà en vigueur (déductions fiscales, primes à la natalité ou à la maternité), qui « n'avaient pas prouvé leur efficacité » et il pourra être réévalué à la baisse en fonction du revenu des parents.

Avec deux cent vingt-sept votes « pour », quatre « contre » et deux abstentions, c'est une mesure qui a presque fait l'unanimité au Sénat italien, détaille *Le Monde*, et témoigne d'un effort national et inédit dont la somme s'élèverait à 20 milliards de dollars, selon les informations du quotidien.

Cette initiative du Sénat italien intervient après les résultats publiés par l'Institut italien de statistiques (Istat) qui rapporte une baisse de la natalité historique enregistrée après les décès provoqués par la pandémie. Selon les statistiques fournies par l'étude, publiée le 26 mars, le pays aurait perdu pas moins de 384 000 habitants. « C'est comme si une ville comme Florence avait disparu », explicite l'étude dans son introduction.

Si la crise de la Covid-19 a amplifié ces chiffres, cette baisse de la natalité est effective depuis 2015, souligne encore l'étude. Et creuse encore l'écart entre la population active et les retraités. En effet, selon un constat dressé par la Confédération générale de l'artisanat italien (CGIA) publié le 16 juillet 2020, « le nombre de pensions versées en Italie est plus élevé que le nombre de travailleurs actifs dans les secteurs public, privé et indépendant », rapporte *l'Express*.

Allocation*: *Asignación económica estatal, pensión.*

Violaine Epitalon
www.marieclaire.fr 08/04/2021

Questions

1. Cochez la bonne réponse. (0,5 par cada respuesta correcta, las respuestas erróneas no restan puntos)

- a) Que prétend le Sénat italien avec cette loi ?
- Que les Italiens sachent qu'il y a eu un baby-boom autour des années 50 et 60 du XXe siècle.
 - Augmenter la natalité.
 - Réduire la natalité.
- b) Cette loi dispose une prime mensuelle pour
- les femmes qui n'ont qu'un seul enfant.
 - les familles qui n'ont pas d'enfants.
 - les familles qui ont des enfants.
- c) Cette allocation est conçue pour
- substituer d'autres aides peu efficaces.
 - s'ajouter à d'autres formules favorisant la natalité.
 - équilibrer les revenus de toutes les familles.
- d) Tout cela vient après la publication de l'*Istat* qui a remarqué que
- la Covid a provoqué plus de 384 000 décès en Italie.
 - la ville de Florence est disparue.
 - depuis la pandémie il y a encore moins de nouveau-nés.

2. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 0,5 punto cada pregunta si la elección V/F y la justificación son correctas, si no 0 puntos)

Affirmation	VRAI	FAUX
a) Cette allocation mensuelle va être payée quand le bébé aura 7 mois. Justification :		
b) Jusqu'à la Covid il n'y avait en Italie aucune mesure primant la maternité. Justification :		
c) Cette formule d'allocation prévoit la possibilité d'éviter des abus et des situations injustes. Justification :		
d) La baisse de la natalité n'est pas un problème nouveau en Italie. Justification :		

3. Répondez, sans transcrire littéralement les termes du texte, à une de ces deux questions (2 points)

3.A. Citez trois mesures mentionnées dans le texte qui favorisent la natalité.

3.B. Quel a été le résultat de la votation rapportée dans le texte ?

4. Choisissez un de ces deux sujets de rédaction (100-120 mots) (4 points)

4.A. Le problème du vieillissement des populations aux pays développés est grave. Comment l'expliquer ? Quelles sont à votre avis les causes de la baisse de natalité ?

4.B. Que pensez-vous de ce type de mesures ? Faut-il les financer avec le budget public ? Pourquoi ?

- d) Pour venir sur l'île,
- il faut réserver un service de transfert sur place.
 - il faut débarquer sous sa propre responsabilité.
 - les deux options sont possibles.

2. Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. **(0,5 punto cada pregunta si la elección V/F y la justificación son correctas, si no 0 puntos)**

Affirmation	VRAI	FAUX
a) Sur l'île de Louët, on peut louer la maison du gardien du phare. Justification :		
b) Au vu du grand succès que remporte l'île Louët, chaque année le lancement des réservations est attendu comme un événement. Justification :		
c) Le phare n'est plus en activité. Justification :		
d) Les tout-petits pourront profiter d'une expérience unique à leurs yeux. Justification :		

3. Répondez, sans transcrire littéralement les termes du texte, à une de ces deux questions **(2 points)**

3.A. D'après le texte, pourquoi cette activité propose plus qu'un simple séjour ?

3.B. Qui peut accéder à l'île de Louët ?

4. Choisissez un de ces deux sujets de rédaction (100-120 mots) **(4 points)**

4.A. Avez-vous envie d'un séjour insolite ? Est-ce que cette expérience seul sur un rocher vous tente ?

4.B. Lorsque vous partez en vacances, que recherchez-vous ? Préférez-vous le confort ou plutôt l'aventure ? Avez-vous vécu des expériences marquantes lors de vos vacances ?

TEXTO 2

Escale secrète à l'île Louët

C'est le secret le mieux gardé de Bretagne : chaque automne, à une date aléatoire, s'ouvrent les inscriptions pour la location de la maison du gardien de phare de l'île Louët. Le phare de l'île Louët a été construit en 1857. La baie de Morlaix, où il se trouve, était particulièrement dangereuse. Après avoir recensé 25 naufrages en trente ans, un corsaire, Charles Cornic, adresse un mémoire au ministre de la Marine, qui donne l'autorisation de construire. Cornic nomme l'îlot en hommage à un de ses amis, nommé Louët (« gris » en breton).

Chaque année depuis, le jour de l'ouverture des réservations, le site de l'Office du tourisme de Carantec saute à cause du nombre de connexions. Tous les séjours partent en quelques heures, ce qui montre à quel point les gens sont fous de ce qu'on appelle, en langage touristique, les « séjours expérience ». Et c'en est une, effectivement, de passer du temps seul sur ce rocher. Sur ce petit caillou, il y a une maison de gardien de phare, un phare, beaucoup d'oiseaux, quelques mouches et vous. Il y a évidemment la lumière et ses effets sur l'eau qui changent tout le temps. Il y a enfin la sensation de solitude qui rend très attentif aux bruits. La nuit, avec la lumière du phare qui tourne, vous pourriez finir de vous faire peur. Seule la maison, ses dépendances et sa terrasse sont louées. Malgré tout, l'île a toujours été et reste un espace public accessible à tous, et ce, même en période de location.

Pour s'y rendre, il faut prendre un train jusqu'à Morlaix, puis un car ou un taxi jusqu'à Carantec. Ensuite, vous devez disposer de votre propre matériel de navigation. Si vous n'avez pas d'embarcation, l'école de voile peut vous y amener. Ou vous pouvez louer des kayaks à la journée. Il est déconseillé de venir avec des enfants trop jeunes.

D'après *nouvelobs.com* 07/10/20

Questions

1. Cochez la bonne réponse. **(0,5 por cada respuesta correcta, las respuestas erróneas no restan puntos)**

a) Les réservations sont possibles

- à partir d'une certaine date uniquement.
- toute l'année.
- en été et en automne.

b) La construction du phare a été autorisée suite à

- une tragédie survenue en mer.
- plusieurs tragédies survenues en mer.
- la tragédie de Louët.

c) Le séjour sur l'île Louët s'ouvre à des personnes

- souhaitant partager avec d'autres visiteurs leur passion de phares.
- souhaitant apprendre à faire de la voile.
- souhaitant profiter d'une expérience unique.